

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/07/2024 - B2024/032292 - 2021 B 10776 - 908 216 674 - Aurys Groupe

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques.mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	16 990	1 557	15 433	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	13 930 716	110 000	13 820 716	12 032 201	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	20 000		20 000	20 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	13 967 706	111 557	13 856 149	12 052 201
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	7 569		7 569	
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	369 959		369 959	1 308 074
	Autres créances	81 561		81 561	103 956
Créances diverses	5 752 994		5 752 994	5 062 134	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES				56 242	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	68 081		68 081	159 562
	TOTAL (III)	6 280 164		6 280 164	6 689 968
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	357 181		357 181	344 756
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	20 605 052	111 557	20 493 495	19 086 925

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

		30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 609 719	3 609 719
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 911	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	55 313		
Résultat de l'exercice	365 240	58 224	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	4 033 183	3 667 943
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 997 316	13 925 838
	Emprunts et dettes financières divers (3)	175 194	10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	336 336	314 543
	Dettes fiscales et sociales	129 726	198 726
	Autres	24 871	700 904
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 007
	Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)		271 954
Autres	796 869		
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	16 460 312	15 418 982
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	20 493 495	19 086 925
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	365 240,36	58 223,97
(1) Dont dettes à moins d'un an	2 871 615	2 479 960	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	6 821	31	
(3) Dont emprunts participatifs			

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **20 493 495** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 249 105** euros et un total **charges** de **1 883 864** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **365 240** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'a été versée au profit des dirigeants et autres organes de direction.

Transaction avec des parties liées

Aucune information spécifique dans l'annexe concernant les transactions avec des parties liées en raison de l'absence d'opérations significatives conclues à des conditions anormales du marché.

Evènements significatifs survenus au cours de l'exercice

Par un courrier envoyé aux services des impôts, la société a opté pour le régime fiscal de groupe prévu à l'article 233 A du Code Général des Impôts et a déclaré se nommer société mère du groupe d'intégration fiscale à compter du 01/10/2022.

AURYS GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 3 609 719 Euros
Siège Social : 2 rue de la Claire
69009 LYON

908 216 674 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 365 240 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	365 240,00 €
Dotation à la réserve légale	(-) 18 262,00 €
	<hr/>
soit un bénéfice distribuable de	346 978,00 €

Affecté en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

Certifié conforme
Le Président
Christophe BOURCOGNON-PELLECUIER

